



PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de zonage



Révision allégée approuvée le 26 juin 2017

Approbation - 19 Juin 2013

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Signature du maire :

SOREPA
Rue Blériot
Eleu-dit-Leauwette CS 20061 - 62302 LENS Cedex
Tél: 03.21.78.55.22 Fax: 09.72.13.45.62



Ech :
1/5000



4

80, rue de Marcy - BP 49 - 59441 WASQUEHAL
Tél: 03.28.09.92.00

UA

Zone PLU

Zones d'aléa retrait - Gonflement des argiles



Aléa faible



Aléa moyen



Puits de mine



Zones d'aléas émission de gaz de mine
et "mouvements de terrains"



Zones Inondées Constatées



Corridor écologique minier à prendre en compte au titre de
l'article L.151-23 du code de l'urbanisme (anciennement L.123-1-5 7°)

Zone UA : zone urbaine centrale

Zone UB : zone urbaine périphérique
Secteur UBa : immeubles de grande hauteur
Secteur UBb : renouvellement urbain
Secteur UBc : protection des cités minières

Zone UE : zone d'activités économiques, artisanales et commerciales

Zone UH : zone d'équipements publics, d'intérêt collectif et d'infrastructures

Zone 1AU : zone d'extension de l'urbanisation

Zone A : zone agricole protégée
Secteur Ah : habitat isolé en milieu agricole

Zone N : zone naturelle protégée
Secteur NI : permet le développement d'activités sportives, touristiques et de loisirs
Secteur Nv : aire d'accueil de gens du voyage

